

## MODALITÉS DE SERVICE DE ROGERS

Les présentes modalités de service (les « Modalités ») régissent l'utilisation des Services. Tous les documents courants de Rogers décrivant les forfaits, les caractéristiques, les services ou les produits que vous avez choisis ainsi que tout autre document intégré aux présentes par renvoi explicite (collectivement, les « Documents »), constituent avec les présentes Modalités l'entente conclue avec vous (l'« Entente de service »). En cas d'incohérence entre les Documents et les présentes Modalités, les présentes Modalités auront préséance. Aucun représentant, concessionnaire, agent, dirigeant ou employé de Rogers n'a le pouvoir de modifier les présentes Modalités, sauf aux termes d'une version modifiée officielle des présentes Modalités, et vous ne devez pas vous fier à de tels changements ou modifications. Les présentes Modalités ne peuvent être modifiées par vous.

Dans le présent document :

- **nous, notre, nos et Rogers** correspondent à l'entité de Rogers nommée dans l'Entente de service;
- **Service ou Services** correspond aux services sans-fil, aux services d'accès Internet, aux services téléphoniques, aux services de télévision ou aux autres services auxquels vous vous êtes abonné en vertu de l'Entente de service ou que vous recevez par l'entremise de Rogers. Rogers a fait équipe avec Yahoo! inc. (« Yahoo! »), afin de fournir les services d'accès Internet Rogers et les services Yahoo! qui s'y rattachent, lesquels sont désignés collectivement dans les présentes Modalités sous le terme **Services Internet** ;
- **Équipement** correspond à n'importe quel appareil, équipement ou dispositif utilisé pour accéder aux Services ou utilisé en conjonction avec les Services, notamment les modules d'identification d'abonné (carte SIM).

Les renseignements figurant à votre dossier client peuvent, de temps à autre, être communiqués à d'autres membres de l'organisation de Rogers Communications inc. ainsi qu'à nos agents et concessionnaires autorisés dans le but de desservir votre compte, de répondre à vos questions et de promouvoir des produits et des services additionnels offerts par des membres de l'organisation de Rogers et pouvant vous intéresser. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres ni d'information des entités affiliées à Rogers, veuillez communiquer avec Rogers à l'adresse indiquée ci-dessous.

À moins de mention contraire dans l'Entente de service, nous pouvons modifier en tout temps les frais, les caractéristiques, le contenu, la programmation, la structure ou tout autre aspect des Services, ainsi que n'importe quelle disposition ou modalité de l'Entente de service, en vous faisant parvenir un avis. Si vous n'acceptez pas un changement aux Services, votre seul recours est de résilier l'Entente de service et les Services qui vous sont fournis en vertu de l'Entente de service, dans les 30 jours de la réception de notre avis de changement aux Services (à moins que nous indiquions une période d'avis différente), en nous donnant un avis préalable de résiliation conformément à l'article 31. Si vous n'acceptez pas un changement aux présentes Modalités, votre seul recours est de conserver les Modalités alors en vigueur inchangés pour la durée de la Période d'engagement (définie ci-après) de votre Entente de Service, en nous donnant un avis dans les 30 jours de la réception de notre avis de changement aux Modalités.

En concluant la présente Entente de service :

- vous autorisez Rogers à obtenir de l'information concernant vos antécédents de crédit et reconnaissez que Rogers pourra fournir de l'information à d'autres concernant votre expérience de crédit auprès de Rogers;
- vous acceptez toutes les dispositions de l'Entente de service, y compris celles stipulées dans les Documents et dans les présentes Modalités;
- vous convenez de vous assurer que toutes les personnes qui utilisent les Services par l'entremise de votre compte ou avec votre autorisation le font en conformité avec l'Entente de service;
- vous reconnaissez que les actes ou omissions de toutes les personnes qui utilisent les Services par l'entremise de votre compte ou avec votre autorisation seront considérés à tous les égards comme vos propres actes ou omissions;

- vous reconnaissez avoir reçu une copie de l'Entente de service, y compris les Documents et les présentes Modalités, et que vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance;
- vous confirmez que l'information que vous nous avez fournie est à jour et exacte; et
- vous convenez de nous aviser de tout changement à votre information personnelle.

### **Frais; renseignements sur les comptes et les paiements**

1. Les frais commenceront à s'appliquer à la date de mise en service initiale des Services ou de l'Équipement, à la première de ces éventualités (la « Date de mise en service »).
2. À moins d'accord contraire entre vous et nous, nous vous facturerons mensuellement. Nous pourrions toutefois vous facturer des frais jusqu'à six mois suivant la date où les frais ont été engagés.
3. Vous êtes responsable de tous les frais portés à votre compte. Les frais portés à votre compte sont payables en entier à la date de votre facture ou de votre relevé. Si vous payez par la poste ou par l'entremise d'une institution financière, veuillez prévoir des délais suffisants pour que le paiement nous parvienne avant la date d'exigibilité du paiement.
4. Si le paiement d'un montant dû sur votre compte n'est pas **reçu** à la date d'exigibilité que nous avons spécifiée, le montant sera considéré comme en souffrance et sera soumis à des frais de paiement en retard de 2 % par mois, calculés et composés mensuellement sur le montant en souffrance (26,82 % par année) à compter de la date de la première facture sur laquelle le montant en souffrance apparaît, jusqu'à la date de **réception** d'un tel montant au complet. Vous convenez que nous pouvons porter les montants non payés et en souffrance, y compris les frais de paiement en retard, à votre compte de carte de crédit, votre compte bancaire ou selon tout autre mode de paiement préautorisé que vous avez indiqué pour le paiement de vos frais.
5. Des frais d'administration peuvent être exigibles pour l'administration ou les activités de traitement de compte en liaison avec votre compte, y compris dans les cas suivants :
  - efforts de recouvrement à la suite d'un non-paiement ou si le solde de votre compte dépasse votre limite de crédit, y compris pour l'utilisation non facturée et les frais, montants et redressements en attente;
  - paiements retournés ou refusés;
  - changement d'un identifiant (par exemple numéro de téléphone); et
  - rétablissement du Service.
 Une liste de ces frais est disponible sur demande, ou sur le site [rogers.com/frais](http://rogers.com/frais) , et est intégrée aux présentes Modalités par renvoi explicite.
6. Lors du déplacement à l'extérieur des installations de Rogers (y compris pour le service de transmission de la voix, la transmission de données et les points d'accès), vous serez responsable de tous les frais de Rogers applicables et serez soumis aux limites et aux modalités du service du fournisseur de service offrant de tels services de déplacement.
7. Toute question ou erreur présumée concernant les frais doit nous être signalée dans les 90 jours suivant la date de notre facture ou de tout autre relevé. Le fait de ne pas communiquer avec nous au cours de ce délai constituera une acceptation des frais.
8. À moins de mention contraire stipulée dans les Documents, si vous acceptez de vous abonner à un de nos forfaits ou Services pendant une période de temps prédéterminée (la « Période d'engagement »), des frais de résiliation anticipée pourront être exigibles pour chacun des Services. Toute réduction de votre Période d'engagement pourra entraîner l'application de frais. **Si votre Service est résilié avant la fin de la Période d'engagement, vous nous paierez des frais de résiliation anticipée tel que stipulé dans l'Entente de service, plus les taxes qui s'y rattachent.**
9. Si vous recevez des avantages en raison de votre relation avec une tierce partie (par exemple votre employeur), nous pouvons vérifier l'existence d'une telle relation. Si vous n'êtes plus admissible à recevoir de tels avantages pour quelque raison (par exemple si votre emploi cesse ou si votre employeur n'est plus admissible à ces avantages), nous nous réservons le droit de transférer votre Service sur un forfait de remplacement, tel que déterminé à notre seule discrétion.
10. Les changements à votre compte (par exemple forfait, caractéristiques ou identifiants) n'entreront pas en

vigueur avant votre prochaine date de facturation.

### **Dépôt; exigences de crédit**

11. Nous pouvons exiger un dépôt ou imposer d'autres exigences de paiement ou de crédit (par exemple paiements intérimaires; prélèvements automatiques obligatoires) en tout temps et selon les modalités déterminées à notre seule discrétion. Aucun intérêt ne sera versé sur les dépôts ou les autres paiements retenus par nous. Si votre Service est annulé, nous appliquerons le montant du dépôt ou des autres paiements au solde final de votre compte.
12. En vous donnant un avis à cet effet, nous pouvons céder, modifier ou retirer une limite de crédit appliquée à votre compte, en tout temps. Le Service pourra être suspendu en tout temps, pour n'importe quel de vos comptes, si votre solde, y compris l'utilisation non facturée et les frais, les montants et les redressements en attente, dépasse cette limite. Les frais de Services récurrents continueront de s'appliquer pendant toute suspension des Services.

### **Identifiants**

13. Vous n'avez aucun droit de propriété à l'égard des identifiants (par exemple numéro de téléphone, numéro de compte, numéro de carte d'appel ou NIP; courriel, adresse IP ou adresse de page Web; code d'accès, etc.) qui vous sont attribués, et nous pouvons modifier ou retirer ces identifiants en tout temps en vous donnant un avis à cet effet.

### **Utilisation acceptable**

14. Vous ne pouvez pas utiliser les Services à quelque autre fin que vos fins personnelles. Vous ne pouvez pas revendre les Services, recevoir des frais ou des avantages en échange de l'utilisation des Services ou offrir un accès Internet ou quelque autre caractéristique des Services à une tierce partie. Vous ne pouvez pas partager ou transférer vos Services sans notre consentement explicite.
15. De temps à autre, nous pouvons établir des politiques, des règles et des limites (désignées collectivement les « Politiques ») régissant l'utilisation des Services, de l'Équipement et des produits, du contenu, des applications ou des services utilisés en conjonction avec les Services ou l'Équipement. Votre utilisation des Services est soumise à ces Politiques. Nous vous fournirons un avis des Politiques et des changements qui y sont apportés. Notre Politique courante régissant l'utilisation acceptable, disponible sur le site [rogers.com/modalites](http://rogers.com/modalites), est intégrée aux présentes Modalités par référence explicite. De plus, lors de l'utilisation de certains services Yahoo! particuliers, vous pourrez être soumis à des modalités supplémentaires (lesquelles peuvent être publiées de temps à autre) relativement à de tels services, lesquelles sont intégrées aux présentes Modalités par renvoi explicite.
16. Lors de l'utilisation des Services, de l'Équipement ou de tout produit, contenu, application ou service utilisé en conjonction avec les Services ou l'Équipement, vous devez respecter toutes les lois en vigueur ainsi que nos Politiques.  
Nous pouvons suspendre ou résilier vos Services, l'Entente de service ainsi que toute autre entente pour des services conclue avec une entité affiliée à Rogers, sans vous donner d'avis à cet effet, si vous vous engagez dans une ou plusieurs des activités interdites en vertu de nos Politiques. De plus, vous pourrez être facturé pour les frais encourus par nous ou une entité affiliée à Rogers relativement à votre manquement aux modalités du présent article, incluant, sans toutefois s'y limiter, les frais encourus pour vous obliger à les respecter.
17. Nous nous réservons le droit de restreindre, modifier, suspendre ou résilier vos Services par quelque façon si votre accès, votre utilisation ou votre connexion aux Services, à l'Équipement ou à nos installations entravent ou affectent notre exploitation ou l'utilisation de nos Services ou de nos installations par les autres.

### **Contenu**

18. Nous ne sommes pas propriétaires du contenu que vous rendez disponible pour fins d'intégration aux Services (y compris les Services Internet). Cependant, en ce qui a trait aux éléments de contenu que vous rendez disponibles sur les zones accessibles au public des Services, vous nous octroyez les licences non exclusives, gratuites et mondiales suivantes, selon le cas :
  - en ce qui concerne les éléments de contenu tels que les photos, les graphiques, les extraits audio

ou vidéo : une licence d'utilisation, de distribution, de reproduction, de modification, d'adaptation, de présentation publique, d'affichage public et de communication par télécommunication de tel contenu par l'entremise des Services, uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été rendus disponibles. Cette licence existe tant et aussi longtemps que vous décidez d'inclure ces éléments de contenu sur les Services et expire au moment où vous retirez ou nous retirons ces éléments de contenu des Services.

- en ce qui concerne tous les autres éléments de contenu (autre que les photos, les graphiques, les extraits audio et vidéo) : une licence permanente, irrévocable et pouvant faire l'objet d'une sous-licence d'utilisation, de distribution, de reproduction, de modification, d'adaptation, de publication, de traduction, de communication par télécommunication, de présentation publique et d'affichage au public des éléments de contenu, permettant de les incorporer à d'autres travaux sous n'importe quel format et sur n'importe quel support connu actuellement ou mis au point ultérieurement relativement au contenu.

**On entend par « zones accessibles au public »** des Services les zones des Services que nous destinons au grand public, par exemple babillards en ligne ouverts aux membres inscrits et aux visiteurs. Les zones accessibles au public des Services ne comprennent pas ces portions des Services qui sont réservées aux membres ou celles destinées aux communications privées, y compris le courriel et la messagerie instantanée.

19. Nous avons le droit, mais non l'obligation, de surveiller tous les éléments de contenu transmis à l'aide des Services ou de l'Équipement, et de faire enquête sur ceux-ci. Nous pouvons également consulter ou conserver le contenu ou l'information afin de nous conformer au processus judiciaire en vigueur au Canada et dans les administrations étrangères, d'exploiter les Services, de veiller au respect de la présente Entente de service ou de toute Politique, ou encore de nous protéger nous-mêmes, nos clients et le public. Nous nous réservons le droit de déplacer, de retirer et de refuser de diffuser du contenu, de l'information ou des documents, en tout ou en partie, si nous jugeons ceux-ci inacceptables, indésirables ou en contravention avec la présente Entente de service.

### **Équipement**

20. Sauf en ce qui concerne l'Équipement que vous avez payé en entier, tout l'Équipement installé ou fourni par nous demeure notre propriété et vous convenez :

- de prendre un soin raisonnable pour protéger l'Équipement;
- de ne pas vendre, louer, hypothéquer, transférer, céder ou grever de quelque façon l'Équipement;
- de ne pas déménager l'Équipement sans notre connaissance et notre permission; et
- de nous retourner l'Équipement à vos propres frais advenant la résiliation des Services auxquels l'Équipement est rattaché.

Si un tel Équipement est perdu, volé, endommagé ou vendu, loué, hypothéqué, transféré, cédé ou grevé, ou s'il n'est pas retourné, vous convenez de nous payer la valeur au détail non escomptée d'un tel Équipement, ainsi que tous les frais encourus par nous pour reprendre possession d'un tel Équipement.

21. Vous nous autorisez, nous et nos représentants, à accéder à vos locaux ou à entrer dans vos locaux, au besoin, à un moment mutuellement convenu pour l'installation, l'entretien, l'inspection, la réparation ou le retrait de l'Équipement, ou encore pour entretenir, protéger, modifier ou améliorer l'exploitation de nos Services ou de nos installations, ou à des fins d'enquête.
22. Il est possible que l'Équipement et les logiciels qui s'y rattachent doivent respecter certaines exigences minimales et être entretenus d'une certaine façon et à certains endroits afin d'accéder aux Services ou pour assurer le bon fonctionnement des Services (par exemple services 9-1-1). De telles exigences peuvent être modifiées de temps à autre, à notre seule discrétion. À moins de mention contraire de notre part, vous êtes seul responsable de la mise à jour ou de l'entretien de votre Équipement et des logiciels requis pour respecter de telles exigences, et vous ne pourrez pas bénéficier d'un service à la clientèle de notre part si vous négligez de le faire.
23. Vous devez nous aviser immédiatement, à un des points de contact stipulé ci-dessous, si votre

Équipement est perdu, volé ou détruit. Si vous désirez alors mettre fin à vos Services, vos obligations en vertu de l'Entente de service, y compris en ce qui a trait aux frais de résiliation anticipée, s'appliqueront.

### **Logiciel**

24. Nous ou nos concédants de licence demeurons propriétaires de tous les logiciels et de la documentation que nous vous fournissons. Vous prendrez toutes les mesures raisonnables pour protéger les logiciels et la documentation contre le vol, la perte et les dommages. Vous devez lire et accepter l'entente de licence d'utilisation applicable avant d'installer et d'utiliser les logiciels et la documentation. Sauf indication contraire dans l'entente de licence d'utilisation applicable, toutes les ententes de licence d'utilisation viendront à échéance à l'expiration de l'Entente de service.

### **Absence de garanties; limites à notre responsabilité**

25. Vous reconnaissez et convenez que les Services ou l'accès aux Services, y compris le service 9-1-1 ou les services pour des besoins spéciaux, peuvent ne pas fonctionner correctement, ou même ne pas fonctionner du tout, dans les cas suivants :

- si votre Équipement fait défaut, s'il n'est pas bien configuré, ou s'il ne respecte pas les exigences de Rogers;
- en cas de panne du réseau ou de panne d'électricité prolongée;
- si vous modifiez ou, dans certains cas, si vous déplacez l'Équipement; ou
- après la suspension ou la résiliation de vos Services ou de votre compte.

26. Ni Rogers, ni Yahoo!, ni leurs affiliés, licenciaires, fournisseurs et mandataires (ainsi que leurs employés, dirigeants, directeurs et représentants respectifs) ne pourront être tenus responsables envers vous à l'égard du contenu, des applications ou des services qui vous sont offerts ou qui sont accessibles par l'entremise des Services, ainsi que des frais encourus en liaison avec de tels éléments de contenu, applications ou services, ou pour quoi que ce soit qui puisse être fait avec ce contenu, ces applications ou ces services, même si nous vous avons facturé de tels éléments de contenu, de telles applications ou de tels services. Ce contenu, ces applications ou ces services sont accessibles ou transmis à vos seuls risques.

27. **Dans les limites maximales permises par la loi :**

- **Ni Rogers ni Yahoo! ne donnent aucune garantie ou assurance à l'égard du rendement, de la disponibilité, de la couverture, de l'utilisation sans interruption, de la sécurité, du prix ou du fonctionnement des Services, de l'Équipement ou de tout produit, contenu, application, service, installation, connexion ou réseau utilisé ou fourni par nous ou par des tierces parties (collectivement désignés l'« Offre »);**
- **vous assumez la totalité des risques associés à l'utilisation, à la disponibilité, à la fiabilité, aux délais, à la qualité, à la sécurité et au rendement des connexions ou des réseaux dans le cadre de l'Offre; et**
- **Ni Rogers ni Yahoo! n'offrent aucune représentation, garantie ni condition expresse ou implicite, y compris des garanties de propriété ou d'absence de contrefaçon et des garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, à l'égard de l'Offre.**

**Toutes les représentations, garanties et conditions de quelque type que ce soit, expresses ou implicites, sont exclues dans les limites maximales permises par la loi applicable. Dans les limites maximales permises par toute loi applicable, aucun avis ou renseignement, qui vous est donné verbalement ou par écrit par Rogers, Yahoo! ou nos agents, concessionnaires ou représentants, n'aura pour effet de créer une modalité, condition, représentation ou garantie qui n'est pas expressément énoncée dans l'Entente de service.**

**Vous êtes seul responsable des éléments suivants :**

- **l'accès à l'Équipement;**
- **le maintien de la sécurité et de la confidentialité de vos biens et de vos transmissions par l'entremise des Services, de l'Équipement, de nos installations ou de notre réseau; et**
- **la protection contre les manquements à la sécurité ou à la confidentialité ou contre les autres risques associés à l'installation, à l'utilisation, au maintien ou au changement des Services ou**

## de l'Équipement.

28. À moins de mention contraire stipulée spécifiquement dans l'Entente de service, dans les limites permises par la loi, ni Rogers, ni Yahoo! ne pourront être tenus responsables envers vous ou une tierce partie pour les éléments suivants :

- les dommages directs, indirects, spéciaux, conséquents, incidents, économiques ou punitifs (y compris pour la perte de profits ou de revenus; les pertes financières; les pertes d'occasions d'affaires; la perte, la destruction ou l'altération des données, des fichiers ou des logiciels; le manquement à la confidentialité ou à la sécurité; les blessures corporelles; les décès ou toute autre perte prévisible ou non prévisible, quelle qu'en soit la cause) associés directement ou indirectement à l'Offre ou à la publicité, la promotion ou les déclarations relatives à un des éléments précités, même si nous avons été négligents ou si nous avons été avisés de la possibilité de tels dommages;
- le refus, la restriction, le blocage, l'interruption ou l'inaccessibilité des Services, y compris le 9-1-1 ou les services spéciaux, l'Équipement ou les identifiants (y compris les numéros de téléphone);
- la perte, le vol, les dommages ou l'expiration de l'Équipement, des identifiants, des mots de passe, des codes, des avantages, des rabais, remises ou crédits;
- tout erreur, omission ou délai en rapport avec le transfert des numéros de téléphone à un autre fournisseur de services de télécommunications ou venant d'un tel autre fournisseur de services de télécommunications, de même que toute restriction qui en découle ;
- tout acte ou omission d'un fournisseur de services de télécommunications dont les installations sont utilisées pour établir une liaison avec des points à l'extérieur de notre zone de desserte; ou
- toute réclamation ou tout dommage attribuable directement ou indirectement à des affirmations selon lesquelles l'utilisation, l'utilisation prévue ou une combinaison de l'Offre ou tout document transmis par l'entremise des Services contreviennent aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou contractuelle, ou au droit à la vie privée ou à quelque autre droit d'une tierce partie.

Ces limites s'ajoutent à toutes les autres limites s'appliquant à la responsabilité de Rogers ou à la responsabilité de Yahoo! prévue ailleurs dans l'Entente de service, et s'appliquent aux actes ou omissions de la part de Rogers, Yahoo! et de leurs employés, dirigeants, directeurs, agents et représentants respectifs, peu importe si ces actes ou ces omissions auraient pu donner lieu à un recours en vertu d'un contrat, d'un délit civil ou de quelque loi ou autre doctrine de la loi.

### Confidentialité de votre information

29. À moins que vous ne fournissiez votre consentement explicite, ou que cette divulgation soit requise aux termes d'une obligation légale, toute l'information vous concernant que nous détenons, sauf votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone inscrit, est confidentielle et ne pourra être divulguée par nous à quiconque autre que :

- vous;
- une personne qui, selon notre jugement raisonnable, agit comme votre mandataire pour obtenir de l'information;
- une autre compagnie de téléphone, dans la mesure où les renseignements sont requis pour offrir un service téléphonique efficace et rentable, que la divulgation se fait sur une base confidentielle et que les renseignements sont utilisés uniquement à cette fin;
- un fournisseur vous assurant des services reliés aux fonctions de téléphonie ou d'annuaire téléphonique, dans la mesure où une telle divulgation est faite sur une base confidentielle et que l'information est divulguée et utilisée uniquement à ces fins;
- un agent mandaté par nous pour le recouvrement de vos créances ou pour toute autre fonction administrative, dans la mesure où l'information est divulguée et utilisée uniquement à ces fins;

- un agent mandaté par nous pour évaluer votre solvabilité, dans la mesure où l'information est divulguée et utilisée uniquement à ces fins;
- un corps policier lorsque nous avons des motifs raisonnables de croire que vous nous avez sciemment fourni des renseignements faux ou trompeurs ou que vous êtes engagé de quelque autre façon dans des activités illégales; ou
- aux pouvoirs publics ou à un de leurs représentants si, selon notre jugement raisonnable, nous croyons que la divulgation de vos renseignements pourrait éviter ou minimiser un danger de mort ou de dommage matériel imminent.

Le consentement explicite peut être obtenu par :

- un consentement écrit;
- une confirmation verbale attestée par un tiers indépendant;
- une confirmation électronique par le biais d'un numéro d'appel sans frais;
- une confirmation électronique par le biais d'Internet;
- un consentement oral pour lequel nous avons conservé un enregistrement audio; ou
- un consentement donné par une autre méthode, dans la mesure où il existe un enregistrement documenté objectif de votre consentement créé par vous ou par un tiers indépendant.

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de la prestation des Services peuvent être enregistrés et traités au Canada ou à l'étranger et être soumis aux lois en vigueur dans d'autres juridictions. Pour plus d'information au sujet de la manière selon laquelle vos informations personnelles sont traitées lorsque vous utilisez les Services Internet, consultez notre énoncé sur la vie privée à l'adresse suivante : <http://rogers.yahoo.com/privee>.

### **Période; suspension; résiliation**

30. La période de l'Entente de service ainsi que les Périodes d'engagement qui s'y rattachent commencent à la Date de mise en service et se continuent indéfiniment jusqu'à leur résiliation en vertu des dispositions de l'Entente de service ou des lois en vigueur.
31. À moins d'une autorisation permise par la loi :
- vous pouvez mettre fin à la totalité ou à une partie de vos Services en donnant un avis préalable d'au moins 30 jours en communiquant avec Rogers aux points de contact appropriés indiqués dans les présentes Modalités; et
  - Rogers pourra résilier la totalité ou une partie de vos Services ou de vos comptes en vous donnant un avis préalable d'au moins 30 jours, à votre adresse de facturation.

Les frais exigibles continueront de s'appliquer jusqu'à la fin de la période d'avis, ou jusqu'à ce que vous n'ayez plus accès aux Services, à la plus tardive de ces éventualités. Le transfert de votre numéro de téléphone à un autre fournisseur de services de télécommunication constitue une résiliation des Services visés, et des frais de résiliation anticipée peuvent s'appliquer selon ce qui est prévu à l'article 8.

32. Nous pouvons restreindre, bloquer, suspendre ou résilier une partie ou la totalité de vos Services ou de vos comptes, y compris le service 9-1-1, ou les identifiants, de quelque façon que ce soit, sans avis ni responsabilité envers vous, si :
- vous contrevenez à l'Entente de service, notamment en raison d'un non-paiement de vos frais ou de la non-conformité à nos Politiques;
  - vous ne respectez pas la limite de crédit établie pour l'utilisation du Service;
  - vous dépassez la limite d'utilisation raisonnable, telle que déterminée par nous;
  - vous donnez de l'information fausse, trompeuse ou périmée;
  - nous avons des doutes raisonnables ou nous avons établi qu'un de vos comptes, identifiants, Services ou Équipement est associé à une fraude, une utilisation illégale ou inappropriée, ou est utilisé d'une façon nuisant à notre exploitation ou à l'utilisation de nos services ou de nos installations par d'autres;
  - vous harcelez, menacez ou faites preuve d'abus envers nous, nos employés ou nos agents;
  - vous tentez par des manœuvres frauduleuses ou malhonnêtes de ne pas nous payer;
  - des procédures en faillite ou en insolvabilité sont entreprises par vous ou à votre rencontre;

- un compte ou un service desquels vos Services dépendent est résilié pour quelque raison; ou
  - nous croyons raisonnablement qu'une urgence ou des circonstances particulières justifient une telle mesure.
33. Si nous limitons, suspendons, bloquons ou résilions vos Services ou vos comptes,
- vous devez nous payer tous les montants que vous nous devez;
  - nous pouvons également, sans avis ni responsabilité, suspendre, bloquer ou résilier vos Services, aux termes d'une autre entente ou d'un autre compte que vous avez auprès de nous ou d'une entité affiliée à Rogers (incluant les comptes qui pourraient être en règle);
  - votre accès aux services d'urgence ou aux services spéciaux (par exemple le 9-1-1) peut également être restreint, suspendu, bloqué ou résilié; et
  - vos tarifs pour les services auprès des entités affiliées à Rogers peuvent changer en fonction des modalités de ces services.

### **Arbitrage**

34. **Dans les limites permises par la loi en vigueur**, à moins d'un accord de notre part, toute réclamation, tout litige ou toute controverse, que ce soit sur une base contractuelle ou délictuelle, en vertu de la loi ou d'un règlement ou autre, de nature préexistante, présente ou future, découlant ou se rapportant de quelque façon aux éléments suivants sera réglé par arbitrage final et liant les parties, à l'exclusion des tribunaux :
- l'Entente de service;
  - les Services ou l'Équipement;
  - les déclarations verbales ou écrites, la publicité ou les promotions associées à l'Entente de service, aux Services ou à l'Équipement; ou
  - la relation découlant de l'Entente de service.
35. **Le cas échéant**, l'arbitrage se tiendra dans la province où vous habitez, sur une base simplifiée et accélérée devant un arbitre conformément aux lois et règlements en vigueur relatifs à l'arbitrage commercial dans la province ou dans l'administration où vous habitez, à la date de l'avis. Rogers paiera tous les frais raisonnables associés à un tel arbitrage.

### **Propriété intellectuelle**

36. Toutes les marques de commerce, droits d'auteur, concepts de marque, noms, logos et conceptions utilisés par nous sont des actifs de propriété intellectuelle, déposés ou autre, de Rogers Communications inc. ou de ses affiliées, ou encore sont utilisés en vertu d'une licence de Rogers Communications inc. ou de ses affiliées. Tous ces éléments sont reconnus comme des actifs de valeur de leurs propriétaires respectifs et ne peuvent être affichés ou utilisés par vous de quelque façon que ce soit à des fins commerciales ou copiés de quelque façon que ce soit et pour quelque fin sans la permission écrite préalable du Service juridique de Rogers.

### **Généralités**

37. L'Entente de service, telle qu'amendée de temps à autre, représente la totalité de l'entente conclue entre vous et Rogers pour les Services et remplace toutes les ententes antérieures, écrites ou orales, à l'égard de l'objet visé aux présentes. Les obligations respectives des entités affiliées à Rogers et/ou Yahoo! sont distinctes et non solidaires. En ce qui concerne les Services Internet, les obligations de Yahoo! et de Rogers sont distinctes et non solidaires. Si une portion de l'Entente de service est inexécutoire, les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur. Notre défaut à faire appliquer de façon stricte une des dispositions de l'Entente de service ne constitue pas une renonciation à quelque disposition ou à quelque droit que ce soit à l'égard de la présente Entente. Ni le cours des affaires entre nous ni les pratiques commerciales ne pourront être invoqués pour modifier quelque disposition que ce soit de l'Entente de service. L'Entente de service vous lie ainsi que vos héritiers et représentants légaux personnels, et agit à votre bénéfice ainsi qu'à celui de vos successeurs et ayants droit et à ceux de Rogers. Vous ne pouvez céder ou transférer l'Entente de service sans notre consentement préalable. Nous pouvons céder ou transférer l'Entente de service ou nos droits et obligations qui s'y rattachent sans votre consentement. Les dispositions des articles 8, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 45, 48, 50 demeurent en vigueur après la résiliation de l'Entente de service.

## **Loi en vigueur**

38. L'Entente de service est régie exclusivement par les lois de la province où se situe votre adresse de facturation; toutefois, si votre adresse de facturation est située à l'extérieur du Canada, l'Entente de service sera régie exclusivement par les lois de la province de l'Ontario, et vous acceptez la juridiction des tribunaux de l'Ontario. **Veillez noter que vos droits et recours peuvent varier selon chaque province.**

## **Comment communiquer avec nous**

39. Pour communiquer avec Rogers concernant nos Services, composez le 1-888-764-3771 ou, à partir de votre sans-fil, composez \*611 (cet appel est sans frais); vous pouvez également consulter le site en ligne à [rogers.com/contactus](http://rogers.com/contactus) ou écrire au chef des relations avec la clientèle de Rogers, 40, rue Weber Est, 5<sup>e</sup> étage, Kitchener, ON N2H 6H3 ou au 6315, Côte de Liesse, St-Laurent, QC H4T 1E5.
40. Pour communiquer avec Yahoo! inc. concernant nos Services Internet seulement : veuillez écrire au Chef, Service à la clientèle, Service Internet haute vitesse Rogers Yahoo!, 701 First Avenue, Sunnyvale, CA, 94089, États-Unis.
41. Tout avis de réclamation doit être transmis au Service juridique de Rogers, 333, rue Bloor Est, Toronto, ON M4W 1G9.
42. Tout avis sera considéré avoir été donné à la date où il a été envoyé par la partie qui présente l'avis.

## **MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX SERVICES SANS-FIL**

### **Le service d'urgence 9-1-1 est fourni sur une base obligatoire**

43. En ce qui a trait à la prestation du service d'urgence 9-1-1 par l'entremise de nos Services sans-fil sur une base obligatoire, nous ne sommes pas responsables de :
- diffamation ou atteinte aux droits d'auteur inhérents au matériel ou aux messages transmis par l'intermédiaire de notre réseau à partir de votre propriété ou de vos locaux ou enregistrés à partir de votre équipement ou du nôtre;
  - dommages causés par vos actes, par défaut, par négligence ou par omission de votre part dans l'utilisation ou la manipulation de l'équipement fourni par nous;
  - dommages causés par toute transmission illégale, de quelque façon que ce soit, de matériel ou de messages par l'intermédiaire de notre réseau en votre nom; ou
  - tout acte, toute omission ou toute négligence de la part d'autres entreprises ou systèmes de télécommunications lorsque leurs installations sont utilisées aux fins d'établir une connexion à partir ou en direction de vos installations et de votre équipement.

À l'exception des cas de négligence de notre part entraînant des blessures, la mort ou des dommages à votre propriété ou à vos locaux, notre responsabilité pour cause de négligence relative à la fourniture obligatoire de services d'urgence 9-1-1 se limite à un montant de 20 \$ ou à trois fois le montant, s'il y a lieu, auquel vous auriez autrement droit à titre de remboursement pour la fourniture de services défectueux en vertu de l'Entente de service, selon le montant le plus élevé. Toutefois, notre responsabilité n'est pas limitée par cet article en cas de faute délibérée, de négligence grave ou de conduite anti-concurrentielle de notre part ou en cas de bris de contrat résultant d'une négligence grave de notre part.

## **Services sans-fil prépayés**

44. Les modalités supplémentaires suivantes s'appliquent aux services sans-fil prépayés de Rogers :
- les dépôts portés à votre compte pour les services sans-fil prépayés de Rogers ne sont pas remboursables;
  - si vous avez droit à un crédit à votre compte, le crédit sera valide seulement pour une certaine période de temps spécifique après la mise en service initiale de votre Équipement sur les services sans-fil prépayés de Rogers;
  - des frais pour l'accès au service d'urgence 9-1-1 seront déduits chaque mois de votre compte prépayé pour l'accès sans-fil au service d'urgence 9-1-1 (aucuns frais de temps d'antenne ne sont exigés pour les appels faits au 9-1-1 à partir de votre appareil sans fil); et
  - si votre compte prépayé affiche un solde à zéro pendant six mois consécutifs ou si les paiements

exigibles relatifs à votre compte ne sont pas effectués ou sont refusés, pour une raison quelconque, les identifiants du service sans-fil (par exemple numéro de téléphone ou NIP) seront désactivés.

## **MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX SERVICES D'ACCÈS INTERNET**

### **Réseau à domicile**

45. Vous reconnaissez et comprenez que l'utilisation d'un réseau à domicile comporte certains risques inhérents (par exemple d'autres utilisateurs peuvent accéder à votre système ou à vos Services et à vos comptes). Rogers ne pourra être tenue responsable en cas de réclamations ou de dommages associés à un réseau à domicile, même si l'application du réseau à domicile ou le service est fourni, installé, entretenu ou géré par Rogers.

### **Accès Internet portable**

46. Le service d'accès Internet portable n'est pas destiné à une utilisation en mode sans-fil, et Rogers ne donne aucun support pour une telle utilisation.

## **MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AU SERVICE DE TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE**

### **Choix du fournisseur de service interurbain**

47. Vous pouvez choisir votre fournisseur de service interurbain parmi les fournisseurs ayant conclu des ententes avec nous. Si vous choisissez d'adhérer au service local, mais non au service interurbain auprès de nous, nous pourrions vous offrir des services interurbains avant la mise en service par votre compagnie de service interurbain afin d'assurer le maintien de vos services interurbains.

### **Inscription à l'annuaire et aux répertoires téléphoniques**

48. Nous donnerons votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone aux éditeurs d'annuaires sur papier et de répertoires électroniques ainsi qu'aux exploitants de services de téléphoniste, conformément aux exigences de la loi ou des règlements en vigueur. Toutefois, sous réserve des exceptions relatives au fournisseur de service 9-1-1 décrites ci-dessous, vous pouvez demander que votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ne soient pas inclus dans ces annuaires/répertoires téléphoniques ou ces services en payant pour obtenir un numéro de téléphone non inscrit. Ces répertoires ou ces services peuvent toutefois recevoir ou obtenir votre numéro de téléphone et votre adresse d'une autre source que nous. En outre, votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone seront accessibles par les fournisseurs de service 9-1-1, même si vous avez demandé un numéro de téléphone non inscrit et avez payé pour l'obtenir. Nous ne pourrions être tenus responsables envers vous ou une tierce partie en cas d'erreur, d'inclusion ou d'omission en ce qui a trait aux annuaires ou aux répertoires téléphoniques.

### **Connexions**

49. Vous fournissez toutes les installations et tout l'équipement, y compris le câblage à l'intérieur de vos locaux, ainsi que tout l'équipement de terminal téléphonique nécessaire pour raccorder vos installations et votre équipement jusqu'au point où les installations de la compagnie de téléphone se terminent et commencent vos installations. Après la résiliation des services téléphoniques de Rogers, vous avez la responsabilité de rebrancher vos installations et votre équipement, au besoin.

### **Services d'urgence 9-1-1**

50. En plus des limites à notre responsabilité stipulées ci-dessus, les limites ci-dessous s'appliquent à la prestation des services d'urgence 9-1-1 pour le service de téléphonie de Rogers.

Pour que le service 9-1-1 puisse fonctionner convenablement, vous devez utiliser l'adaptateur qui fait partie de l'Équipement que nous vous avons fourni (l'« Adaptateur ») et les autres éléments d'Équipement à votre adresse de service. Nous ne pourrions être tenus responsables envers vous ou une tierce partie pour tout manquement à cette exigence.

Les services de téléphonie de Rogers pourraient ne pas fonctionner normalement, ou ne pas fonctionner du tout, dans les cas suivants :

- si votre Adaptateur ou les autres éléments de l'Équipement font défaut ou ne sont pas configurés correctement;
- en cas de panne du réseau de câble ou d'une panne d'électricité prolongée;
- si vous modifiez ou déplacez votre Adaptateur ou un autre élément de l'Équipement à un endroit

- autre que votre adresse de service; ou
  - après la suspension ou la résiliation de votre Entente de service.
- Nous ne pourrions être tenus responsables envers vous ou une tierce partie en cas d'incapacité à utiliser les services de téléphonie de Rogers ou pour obtenir l'accès aux services d'urgence 9-1-1 en raison des limites décrites dans le présent Article.

## **MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX SERVICES DE TÉLÉVISION**

### **Équipement de télévision**

51. Un seul téléviseur ou récepteur MF peut être branché dans une prise donnée. Tout branchement non autorisé à l'Équipement ou à notre câble, ou tout élément entravant ou modifiant l'Équipement ou le câble, ou encore toute utilisation non autorisée de nos signaux sont interdits et pourront être considérés comme un vol en vertu des lois criminelles.
52. Vous pouvez utiliser l'Équipement uniquement à l'adresse de service indiquée sur votre compte.

<sup>MD</sup>YAHOO!, est une marque déposée de Yahoo! Inc., utilisée sous licence.

<sup>MC</sup>Marques de commerce de Rogers Communications inc., utilisées sous licence. © 2007